

Direction / Pôle	Service à la population
Service	Enfance Éducation
Cadres d'emplois	Adjoint territorial d'animation
Rattachement hiérarchique	Directeur du club de loisirs découverte

Temps de travail	Temps non complet Nombre d'heures par semaine : en fonction des disponibilités
-------------------------	---

Temps d'accueil	Périodes	Durée de travail
Mercredis	Mercredis (Sauf vacances scolaires)	9h > de 7h30 à 17h30 ou de 8h à 18h ou de 8h30 à 18h30 ou de 9h à 19h en fonction des besoins d'encadrement avec 1h de pause déjeuner.
Restauration Scolaire	Année scolaire (sauf mercredi et vacances scolaires)	1h45 > de 11h20 à 13h05
Accueil du matin et/ou Accueil du soir	Année scolaire (sauf mercredi et vacances scolaires)	2h30 en élémentaire > de 16h30 à 19h 3h en maternelle > de 16h à 19h
Vacances scolaires	Hors vacances d'été	9h > de 7h30 à 17h30 ou de 8h à 18h ou de 8h30 à 18h30 ou de 9h à 19h en fonction des besoins d'encadrement avec 1h de pause déjeuner.

Descriptif de l'emploi :

L'animateur vacataire H/F encadre des enfants d'âge maternel et élémentaire au sein des clubs de loisirs.

Affecté à une structure principale, il pourra être amené à intervenir ponctuellement sur d'autres sites en fonction des besoins du service. Il participe à la mise en place d'activités adaptées, dans le respect des taux d'encadrement, tout en veillant à la sécurité, au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

Missions et activités principales :

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants d'âge maternel et élémentaire, en s'adaptant à leurs capacités, à leurs rythmes et en favorisant leur expression et leur créativité.
- Accueillir les enfants et leurs familles sur les temps périscolaires et assurer la transmission des informations individuelles de la journée.
- Prendre connaissance des informations spécifiques liées aux enfants (PAI) et veiller à leur bonne application.
- Appliquer et faire respecter les règles de sécurité, le règlement des clubs de loisirs ainsi que les principes de vie en collectivité et de citoyenneté.
- Concevoir, organiser et animer des activités variées ainsi que les temps de vie quotidienne, en lien avec les besoins et les attentes des enfants.
- Participer aux temps de réunion et de préparation.
- Informer sa hiérarchie de toute situation particulière (incident, difficulté...) et assurer les premiers soins en cas de besoin, en appliquant les procédures adaptées.

Profil recherché :

- BAFA complet ou en cours
- Ponctualité et assiduité
- Sens des responsabilités et de la sécurité
- Travail en équipe, facilité relationnelle
- Capacité d'organisation
- Force de proposition pour des activités
- Dynamisme, créativité...

Complément d'information :

- Rémunération après service fait et sur la base des taux horaires bruts suivant :
 - Mercredis ou vacances : 13,20 €
 - Restauration Scolaire : 12,02 €
 - Accueil du matin ou du soir : 13,20 €
- Prise en charge de 75 % des transports.